

le Tambour du village



N° 70

mai 2010

Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont

www.vaux-en-amienois.net

Editorial

Le mot du Maire



La Commission « Tambour du Village » s'évertue à programmer ce bulletin d'information et je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous ses membres qui s'investissent avec sérieux, compétence et enthousiasme.

L'élaboration du PLU, (Plan Local d'Urbanisme) est en cours.

Deux architectes et six membres du Conseil volontaires travaillent quatre heures par mois pour mener à bien ce projet qui ne peut qu'être bénéfique pour notre village.

Au courant du mois de Mai et en collaboration étroite avec la Communauté de Communes présidée par Mr. Claude Deflesselle le conseil municipal a décidé de faire un enduit d'usure rue des Routieux et rue de Frémont.

Parallèlement, suite à mon intervention auprès du Conseil Général, la DDE va rénover la rue Sainte Anne qui est devenue dangereuse après l'hiver rude que nous avons subi.

Le Conseil Municipal a également décidé de démolir la maison « Thérèse » qui était en ruines et a l'intention d'y implanter un jardin paysager.

Le Colombarium est terminé, il ne reste plus qu'à aménager les abords, ce qui va être fait dans un avenir proche.

Le Tambour

Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : *Daniel LELEU*

Rédacteur en chef : *Alain CAUSSIN*

Membres du comité de rédaction : *les membres du Conseil municipal ainsi que Jocelyn NOURTIER*

eMail : tambour@vaux-en-amiennois.net

Remercions à cette occasion notre employé communal qui a effectué un nettoyage du cimetière dans les règles de l'art.

Le printemps arrive enfin et les animations proposées par notre dynamique Comité des Fêtes vont battre leur plein, à commencer par la Réderie du 8 mai qui connaît déjà un certain succès.

Je tiens aussi à féliciter le « Club des Val'Heureux » qui tiendra le stand de vente de plantes à cette occasion.

Créé en novembre 2009, ce club des Aînés participera, j'en suis persuadé, avec bonheur à l'animation de notre communauté, en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Enfin, la rénovation de l'école de Vaux va voir le jour dans les mois qui viennent puisque le permis de construire vient d'être déposé.

Nous espérons que ces travaux importants seront achevés pour les vacances de la Toussaint 2010 date à laquelle nous effectuerons le transfert de l'école à Vaux.

Le Maire

Daniel LELEU

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'acheter un défibrillateur dernière génération qui sera installé sous surveillance vidéo dans la cour de la Mairie et disponible jour et nuit.

Une formation concernant les membres du Conseil Municipal et les personnes intéressées par le fonctionnement de cet appareil sera programmée prochainement à la Salle des Fêtes.

Prochaine parution du Tambour

N° 71 Septembre 2010.

Merci de nous faire parvenir vos articles au format TXT ou DOC, avec éventuellement vos photos associées au format JPG (nous nous chargerons de la mise en page).

Avant le 15 août 2010.

Merci de votre collaboration.

Tout article ne correspondant pas à nos critères d'insertion sera systématiquement refusé ...





Informations Municipales

Silence on se repose

Chacun de nous émet des bruits qui peuvent incommoder le voisinage. Les outils que nous employons sont facteurs de nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse et outils de bricolage).

Sachez qu'un arrêté, pris le 04 février 1991, par le préfet de Région de Picardie, réglemente l'usage de certains outils susceptibles, par leur intensité sonore, de causer une gêne pour le voisinage.

Ainsi, les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'à certaines heures:

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

Rappel

Il est toujours possible de déposer des branchages à la décharge municipale

**Le premier samedi du mois
de 10h00 à 12h00**

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h00 au monument. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié servi à la mairie

Il fallait le faire !

- **Nettoyage du Cimetière.**
- **Mise en peinture de la Salle du Conseil et mise aux normes.**
- **Rénovation intégrale de la salle de bains du logement communal.**
- **Sisco, : Acquisition de douze ordinateurs et d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) pour notre école.**
- **Implantation d'arbustes rue du Bout de Magnier et fleurissement aux entrées des villages de Vaux et Frémont par un CAT.**

SMIROM

En raison d'une forte demande en compostaires, les délais de livraisons aux administrés ne seront pas respectés. La collecte des déchets verts commençant le 19 avril 2010. Il a donc été décidé de collecter les déchets verts jusqu'au 28 mai 2010 en tolérant les contenants autres que les bacs de couleur marron.

A partir du 31 mai 2010, les consignes de collecte suivantes devront être strictement respectées:

- les branches en fagots liés de 1 mètre de long maxi;
- Les déchets verts uniquement en conteneurs à couvercle marron ou compostaires;
- Les sacs et petits contenants qu'il faut lever à la main ne seront plus ramassés.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BOCAGE-HALLUE

Démonstration d'un défibrillateur

A l'initiative de la communauté de commune de Bocage-Hallue, une formation sur la manière de fonctionnement d'un défibrillateur a réuni, mercredi soir à la communauté de communes, des maires et des représentants des villages du Bocage-Hallue.

Dans un premier temps, Gilles Boret, maire adjoint de Talmas et ingénieur en bio médical, a présenté la partie technique. Ensuite, la formatrice, Fabienne Jeanot, également pompier volontaire et qui était venue de Nantes, en Loire-Atlantique, a fait un large exposé sur le défibrillateur Laerdal.

Celui-ci a trois critères : sa simplicité, son efficacité, et la sécurité. Il est simple d'utilisation.

Tout d'abord une voix calme accompagne les utilisateurs dans toutes les étapes de la défibrillation et l'appareil s'adapte à la vitesse de l'utilisateur. Le visuel sur l'appareil montre où positionner les électrodes sur le patient, qui sont indépendantes l'une de l'autre et s'adaptent aux différentes morphologies.

L'appareil tient en main, ne pèse que 1,5 kg.

Le port infrarouge délivre l'électrocardiogramme du patient et les données relatives à la défibrillation à l'ordinateur des sauveteurs dès leur arrivée, afin de permettre d'adapter immédiatement leur traitement.



Les représentants des communes de la communauté attentifs autour du mannequin.

Il est efficace car il sait détecter et gérer le pacemaker. Il délivre une analyse en seulement 8,1 secondes et permet un choc immédiat.

Pour la sécurité le bouton de déli-

vrance du choc permet d'intervenir immédiatement après l'analyse. On peut compter sur lui et il est opérationnel grâce à sa pile lithium qui fonctionne pendant quatre ans en veille, quatre heures en utilisation.

Il s'autoteste quotidiennement.

Actuellement, quinze communes la communauté des communes ont fait l'achat d'un défibrillateur, et la communauté des communes elle-même en a acquis deux.



Pour matheux avertis !!!

Il est permis d'utiliser la calculette
Faites donc cette multiplication :

$$13837 \times (\text{votre âge}) \times 73 = \text{?????}$$

Oui, c'est surprenant ...



Histoire du Village.

Pour notre site internet, afin de compléter notre historique, nous recherchons les maisons de Vaux & Frémont possédant encore un ancien four à pain. Merci de nous les signaler afin d'alimenter le site et préserver ainsi notre patrimoine local.

RAPPEL

La prochaine sortie moto démarrera de la Mairie de Vaux en Amiénois le samedi 29 mai 2010.
Rendez-vous à la Mairie dès 8h30 devant un petit café.
Départ à 9h00 précises



SEANCE DU 23 DECEMBRE 2009

Le conseil municipal de Vaux-en-Amiénois légalement convoqué s'est réuni en la salle de la mairie le vingt trois décembre deux mille neuf sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, maire.

Etaient présents Mesdames Acuna, Chanel, Patte, Messieurs Boidin, Dendeleux, Prévot, Tarratte, Wermert

Etaient absents excusés Messieurs Caussin, Poussart.

Monsieur le maire donne le dernier compte rendu à lire, aucune remarque n'a été formulée et le compte rendu est signé par les conseillers présents à cette séance.

Monsieur le maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour du mercredi 23 décembre 2009 ; est nommé secrétaire de séance Chantal Patte.

1) Projet d'achat d'un tracteur pour la commune

Monsieur le maire informe que deux devis sont arrivés pour l'achat d'un tracteur de la commune :

14 490 euros TTC chez Fresnoy Motoculture pour un achat effectué en morte saison avant le 31 décembre et reprise de l'ancien tracteur pour 490 euros soit un coût total de 14 000 euros.

En pleine saison, ce même tracteur est de 19 379 euros TTC

20 092,80 euros TTC chez Casa

Monsieur le maire demande que Madame Patte Chantal et Messieurs Boidin Philippe, Prévot Hervé et Wermert Gérard se renseignent sur les différents équipements que comportent ces tracteurs.

Vote OUI à l'unanimité pour l'achat d'un tracteur.

2) Questions diverses

. Inventaire matériel : Monsieur Tarratte Sébastien demande que l'inventaire du matériel soit fait par la commission.

. Piano pour la salle des fêtes : Monsieur le maire donne lecture d'un devis concernant un piano gaz d'1 M 20 pour la salle des fêtes. Désaccord à l'unanimité, le conseil municipal préfère un piano électrique, les factures sont plus faciles à établir en cas de location.

. Chemin détérioré : suite à la détérioration du chemin entre Saint Vast en Chaussée et Vaux en Amiénois par Monsieur Matringhem, un devis a été réalisé par Monsieur Crinquette. Ce devis s'élève à 1 184 euros TTC et sera pris en charge par l'assurance de Monsieur Matringhem.

. Subvention SIER : le SIER informe qu'une subvention est attribuée à 40 % pour enterrer les lignes électriques du village.

. Accord de principe pour une crèche : Madame Faviot demande un accord de principe pour une mini-crèche de neuf enfants. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

. Travaux de l'école rue de l'Atre : la commune a reçu l'accord par le Conseil Général pour le commencement des travaux de l'école située rue de l'Atre, 25 % de subvention en énergie renouvelable, installation d'un panneau solaire pour le chauffe eau, chauffage central au gaz (avec cuve) et non au fuel.

. Monsieur Tarratte Sébastien demande à avoir du sel en stock mais réponse négative car impossible de le stocker.

La séance est clôturée à 22 H 30.



Séance du 03 avril 2010

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le samedi 3 avril 2010 à onze heures sous la présidence de Daniel LELEU, Maire. Secrétaire de séance Gladys VIANT.

Etaient présents : Mesdames ACUNA, PATTE

Messieurs DENDELEUX, CAUSSIN, POUSSART, PREVOT, TARRATTE, WERMERT

Absent excusé : Monsieur BOIDIN

Pouvoir : Madame CHANEL donne pouvoir à Monsieur TARRATTE

Vote du compte administratif 2009

Le conseil municipal procède à l'examen du compte administratif 2009 et arrête les résultats comme suit :

C.C.A.S.

Résultat de fonctionnement : 447,16 euros

Résultat d'investissement : 0,00

COMMUNE

Résultat de fonctionnement : 282 745,59 euros

Résultat d'investissement : - 29 171,34 euros

Le conseil municipal affecte la somme de 29 171,34 euros à la section d'investissement et décide de reporter le solde de fonctionnement soit 253 574,25 euros.

Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur RICHET, receveur municipal ; après avoir entendu lecture du compte administratif dressé par l'ordonnateur et avoir constaté la concordance entre la comptabilité du receveur et celle de l'ordonnateur, le conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2009.

Vote du budget primitif 2010

Le conseil municipal procède au vote du budget du C.C.A.S

. Section de fonctionnement dépenses et recettes : 447 euros

. Section d'investissement dépenses et recettes : 0 euro

Le conseil municipal sur proposition du maire procède au vote du budget communal 2010 qui s'établit ainsi :

• Section de fonctionnement dépenses et recettes : 477 729 euros

• Section d'investissement dépenses et recettes : 229 172 euros



... et décide de ne pas modifier les trois taxes qui se présentent comme suit :

	Année 2009	Année 2010
Taxe d'habitation	14,78 %	14,78 %
Taxe foncière bâti	26,61 %	26,61 %
Taxe foncière non bâti	47,00 %	47,00 %

Licence 4

Monsieur le maire donne lecture aux conseillers présents d'un courrier de Vincent FOUCART, liquidateur de la Société Auberge du Bon Accueil dont le siège social est 4 rue du Flagard, qui est de vendre la licence de cet établissement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter cette licence 4 pour un prix TTC de 3000 euros.

Etude thermique travaux école

Monsieur le maire présente aux conseillers, le devis de l'étude thermique concernant le projet d'extension de l'école communale, établi par Clim Therm situé à Amiens. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis présenté par un montant de 1 196 euros TTC.

Indemnisation

Monsieur le maire présente aux conseillers la proposition d'indemnisation par les assurances concernant les dégâts des eaux dans la mairie. Après avoir entendu lecture de la proposition d'indemnisation et après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition, à savoir en indemnité immédiate 2 572,82 euros et en indemnité différée 643,20 euros.

Questions diverses

Monsieur TARRATTE informe le maire qu'il dégage sa responsabilité concernant la conduite du tracteur plus la remorque par l'agent communal.

Fin de la séance à 12 heures.



Arrêt sur images



ATELIER FLEURS 23 Mars 2010

Arrêt sur image... sur les décorations florales exécutées par nos fleuristes en « herbe »...où chacune et chacun a pu s'exprimer selon ses goûts et son inspiration ...

Alain Chanel

Le résultat fut très réussi... et après ce moment convivial, tout le monde est reparti avec son « œuvre ».

Sortie pédestre du 02 février 2010



« Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égaré...
D. Diderot »

Ce ne fut pas le cas, lors de cette sortie pédestre du 02 Février 2010, organisée d'une main de « Maître » par Michel Carré.

Personne ne s'est égaré... au contraire... notre guide a su nous ramener à bon port... car malgré la froidure matinale et un « pas alerte » chacun a pu apprécier, au cours des 2 h 30 de marche, les charmes naturels de notre campagne picarde et respirer à pleins poumons l'air frais d'un hiver encore présent.

Alain CHANEL



La maison Theresa



Sise au 21 rue du Flagard.

Ancienne maison de Mr. Georges Calice, devenue épicerie tenue par sa fille Mme. Thérèse Gosselin.
Connus des natifs de Vaux grâce entr'autre aux bonbons qui y étaient vendus ...



Internet

Afin de nous permettre de mieux connaître l'équipement Internet de notre village, et d'essayer d'obtenir un débit supérieur, Merci de nous envoyer un

eMail à mairie@vaux-en-amienois.net



Votre Site internet

Accessible sur
www.vaux-en-amienois.net

A votre disposition et consultable à tout moment ...

Sommes à l'écoute de toutes propositions, informations, documents historiques, nouveaux sujets ...

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn Nourtier

Pour nous contacter, adresse eMail :
webmaster@vaux-en-amienois.net



Infos diverses

Rappel AVIS à nos amis jardiniers

Les jardiniers vont avoir beaucoup de travail ... Les mauvaises herbes envahissent les jardins ... Pensons à utiliser des désherbants sélectifs agréés bio conformes à la norme européenne en vigueur et ne nuisant pas à la santé de nos animaux domestiques ainsi qu'à l'environnement (soyez citoyen à part entière).

Merci pour nos chats, chiens, et autres animaux...

Quand on retrouve notre animal de compagnie empoisonné par l'usage irresponsable de produits non agréés et interdits, nous avons beaucoup de peine et une certaine colère !!!

Note :

Nous vous rappelons que l'usage de produits non autorisés et non conformes aux réglementations en vigueur est formellement interdit !!!

Si des cas d'empoisonnement suspects étaient à déplorer, les mesures nécessaires seraient prises ...

**A jardinier responsable et digne de ce nom,
Amicalement.**



Pensez à eux ...

FREMONT RAPPEL

Troisième apéro du hameau suivi de son cochon grillé

dimanche 20 juin à 12h00

Venez nombreux à l'abri de notre grand chapiteau

FD / GW

Prochaine messe à Vaux

Le samedi 26 juin à 19h00



Attention

Les containers pour verre de la rue du Bout de Magnier ont été installés pour votre confort personnel en respect avec le tri sélectif.

Merci ne pas en transformer les abords en déchetterie sauvage !!! (il a été trouvé des pneus, fauteuils de jardin ...)



Achat d'un nouveau tracteur



Entretien du village

Notre employé communal Jean François en plein travail.



LES VAL'HEUREUX



Programme 2010



**Un après-midi à Amiens Visite guidée,
en barque à cornet des Hortillons.**

Samedi 29 mai 2010

Adhérents 5 €, non adhérents 7 €



Escapade à Bruges.

Samedi 11 septembre 2010

Adhérents 35 €, non adhérents 40 €

Inclus visite guidée de la vieille ville et balade commentée en bateau sur les canaux de la Venise du Nord.

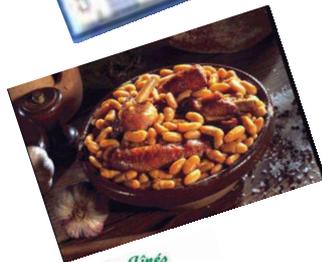


Soirée Loto avec nombreux lots.

Samedi 9 octobre 2010

Entrée gratuite

Buvette et Restauration sur place.



Soirée Cassoulet et Karaoké.

Samedi 6 novembre 2010

Apéritif d'accueil

Repas hors boissons

Adhérents 10 €, non adhérents 13 €



Réveillon de la Saint Sylvestre

Vendredi 31 décembre 2010

Adhérents 65 €, non adhérents 70 €

Enfants moins de 12 ans 20 €



Tickets de réduction au cinéma

« le Gaumont Amiens »

le ticket

Adhérents 7.50 €, non adhérents 8.00 €

(disponible en Mairie)



Séances d'initiation à l'informatique (Internet, Messagerie, Traitement de texte, Tableur ...)

Qui serait intéressé ?

Nous espérons que ce programme établi pour l'année 2010 répond à vos attentes, aussi pour un problème d'intendance, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer par courrier adressé à la Mairie ou par email valheureux@vaux-en-amienois.net, les animations qui vous intéressent.

Faites nous part de tout autre projet qui vous semble intéressant !!!



PLANNING DES ACTIVITES 2010 DU COMITE DES FETES

MAI

- Samedi 8 mai** **Commémoration au Monument aux Morts**
Réderie
- Dimanche 16 mai** **Sortie Pédestre et pique-nique à Frémont**
- Dimanche 30 mai** **Fête des voisins : à chacun de l'organiser**
dans sa rue



JUIN

- Vendredi 4 juin** **Assemblée Générale Comité des Fêtes**
Lundi 21 juin **Fête de la Musique**

JUILLET

- Mardi 13 juillet** **Retraite aux Flambeaux suivie du**
feu d'artifice
- Mercredi 14 juillet** **Commémoration au Monument aux Morts**
Repas cochon lait grillé
Animations pour enfants

SEPTEMBRE

- Samedi 25 septembre** **Atelier Fleurs**
Samedi 25 septembre **Course cycliste**
Dimanche 26 septembre **Fête du village**
et ses Manèges



OCTOBRE

Dimanche 3 octobre Sortie Pédestre
Samedi 16 octobre Soirée théâtre
Samedi 30 octobre Halloween

NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre	Commémoration au Monument Aux Morts
Vendredi 20 novembre	Soirée Beaujolais - Apéritif
Samedi 28 novembre	Atelier Fleurs

DECEMBRE

Sortie pédestre et son pot au feu à prévoir

Samedi 11 décembre	} Spectacle de Noël En attendant le père nœl
Dimanche 12 décembre ou	
Samedi 18 décembre	
Dimanche 19 décembre	



Vos activités hebdomadaires :

Club de Gym, tous les jeudis (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Vaux, 19h15.

Activités proposées dans la commune :

Les Marches du mardi, RDV devant l'église à 14h.

Fête du Voisinage, 3ème édition, Dimanche 30 Mai, commencez a vous organiser dans vos rues, mobilisez vos voisins ;



Trimestre bien rempli pour nos écoliers

Réalisation de livres avec Malika DORAY, auteur de livres pour enfants



Petit à petit, pendant plusieurs semaines, Malika DORAY a su captiver l'intérêt des enfants des classes de la maternelle d'Hélène Demercastel et de CP-CE1 de Marianne Desjardin, et susciter chez eux leur esprit créatif pour, finalement, faire réaliser à chacun son propre ouvrage. Ces réalisations ont été exposées aux parents à la mairie de St VAST.

La sécurité routière



Prévention concernant les dangers du transport ou initiation à la sécurité dans le cadre du ramassage scolaire



Voyage à la ferme pédagogique de SOUASTRE

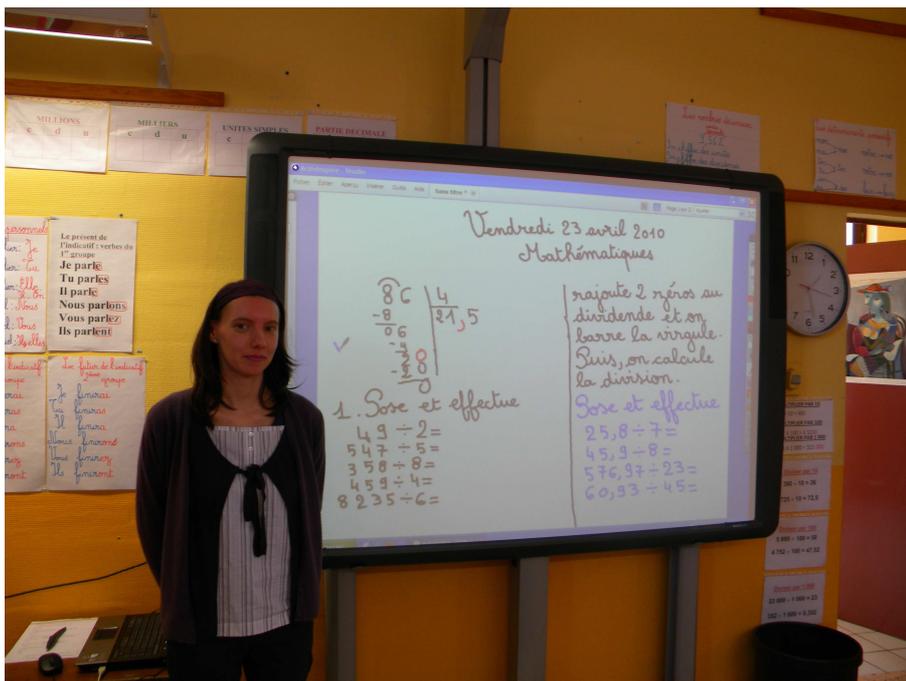


Découverte des outils de jadis et d'aujourd'hui. Les élèves se sont aussi improvisés apprentis boulangers.

La modernité à l'école ou : quand le tableau blanc remplace le tableau noir

Les écoles de ST VAST et de VAUX-FREMONT sont équipées désormais d'un TBI (Tableau Blanc Interactif).

Il s'agit d'un moyen de promouvoir, non seulement l'outil informatique, mais aussi d'aborder de nouvelles approches pédagogiques avec les élèves. Ainsi, les enfants dès la maternelle se familiarisent avec l'ordinateur.



Mademoiselle Virginie SAINT, institutrice à Frémont

Programme de la kermesse

Vendredi 11 juin 2010 à partir de 17h00 les enfants des écoles présenteront aux parents leur spectacle.

A l'issue de celui-ci, petits et grands pourront participer à différents jeux:

- le chambouletout, le Palais Royal, la course en sac, maquillage, ...

Vers 19h00, tirage de la tombola

Sans oublier le coin rafraichissements et ptisseries

Alors à bientôt



TBI = tableau blanc interactif



Qu'est ce qu'un tableau blanc interactif ?

Un écran blanc tactile est relié à un ordinateur via un câble (généralement USB) ou sans fil. Il est capable de lui transmettre diverses informations, dont la nouvelle position du curseur de la souris, par toucher ou détection d'un stylet. Un vidéoprojecteur se charge d'afficher l'écran de l'ordinateur, sur le tableau blanc.

Il est donc possible d'effectuer à la main ou à l'aide d'un stylet (parfois les 2 selon les modèles), tout ce qui est possible de réaliser à l'aide d'une souris, sur un format d'écran assez important (jusqu'à plus de 2m de diagonale). En règle générale, le tableau est fourni avec un logiciel dédié, qui permet de tirer parti des possibilités nouvelles de cette technologie.

L'ordinateur relié au TBI n'a pas besoin d'être très puissant.

Les applications du TBI se retrouvent dans le domaine des entreprises (conférences et réunions), ou dans le domaine scolaire.

Quel usage pour les TBI ?

Les tableaux blanc interactifs sont principalement employé dans le système scolaire (surtout en primaire) mais en entreprises pour des conférences et des réunions les TBI devraient se développer, surtout en relation avec les applications de rapid elearning. Pensez-vous que Bill Gates utilise le tableau blanc pour être à la mode ? Mais en entreprise, l'usage du TBI ne fait que commencer. Un exemple, à la SNCF.

Si peu de ressources sur internet concernent l'usage en entreprise, par contre, en milieux scolaire, l'usages des tableaux interactifs et des activités réalisables avec un tableau interactif sont largement disponibles.

Les avantages des TBI ?

Des études semblent prouver l'intérêt de ce matériel en milieux scolaire (à quand les même études pour le monde de l'entreprise ?). Ainsi, les conclusions de l'Expertise relative aux usages du tableau blanc interactif en école primaire (pdf de 44 pages pour 679 Ko), du laboratoire de recherche ERT34 – Hypermédias et apprentissages – à la demande de la SDTICE (Sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale) confirme les apports du tableau blanc interactif dans les classes. « un bon moyen de promouvoir non seulement l'utilisation de l'outil informatique mais également de nouvelles approches pédagogiques, voire l'acquisition et le développement de nouveaux savoirs.

Quelques avantages en bref

- * Plus besoin de prendre des notes de ce qui est inscrit au tableau, celui-ci peut être sauvegarder et imprimé
- * Pas de perte d'informations.
- * La diffusion et la communication de l'information est facilité (copies imprimées, par mail ou sous format HTML)
- * Rembobiner, feuilleter, visualiser, retravailler, corriger, comme un film
- * Incorporer dans une présentation de type PowerPoint la session ou quelques pages.
- * Éventuellement, se servir du TBI comme d'une télécommande de votre ordinateur.
- * Éventuellement travailler ensemble en temps réel sur le tableau y compris par intranet et internet.

Les freins

- * Vous devez remettre en cause votre travail au tableau...
- * La présence de points chauds (reflet de la lampe du vidéoprojecteur sur la surface de projection) surtout sur les TBI de poche sur les projections sur les surfaces brillantes
- * Certains craignent pour la fatigue visuelle des auditeurs



Comité des fêtes de Frémont - Vaux en Amiénois

INFORMATIONS

En vue de l'assemblée générale qui aura lieu le 04 Juin 2010, nous souhaitons faire appel à candidature auprès de vous toutes et vous tous.

En effet, il est d'une impérieuse nécessité de renouveler, non seulement les membres du bureau, mais également les membres des différentes commissions « animation ».

Depuis plus de 15 ans, les membres du bureau œuvrent à l'organisation de l'animation du village de Vaux et Frémont.

Nous pensons qu'il faille faire appel à de nouvelles candidatures, afin de poursuivre et continuer à dynamiser le village avec du « sang neuf »

Etant entendu que nous, anciens, pourrons vous aider à prendre « vos marques ».

Pour mémoire, nous vous énumérons les différentes tâches de chacune des fonctions afin de mieux vous rendre compte à savoir :

PRESIDENT : Alain CHANEL

Responsable moral et financier de l'association

Orienté le choix des activités

Fait le lien entre le comité et le conseil municipal

Décide des dates de réunions et les anime

Arbitre les projets financiers

Contacte les autorités régionales (Sacem ...)

SECRETARE : Carole FAVIOT

Regroupe l'ensemble des bulletins d'informations issus des différents animateurs d'activités

Fait le lien administratif entre la mairie et le comité (Photocopie, distribution...)

Etablit le compte rendu de l'assemblée générale

Etablit les différents courriers avec les administrations et/ou organismes

Prépare les commentaires pour la réalisation du « Tambour »

Classe et garde les archives administratives.

Centralise les photos des animations

Est responsable de la bonne tenue des livres des comptes

Contacte la banque (remises de chèques, dépôts d'espèces...)

Etablit les chèques de dépenses des différentes activités en conformité avec les budgets prévisionnels

Classe et garde les archives comptables

COORDINATEUR

Est le lien entre les responsables des différentes activités et le comité

Gère les stocks du placard de la salle des fêtes de Vaux

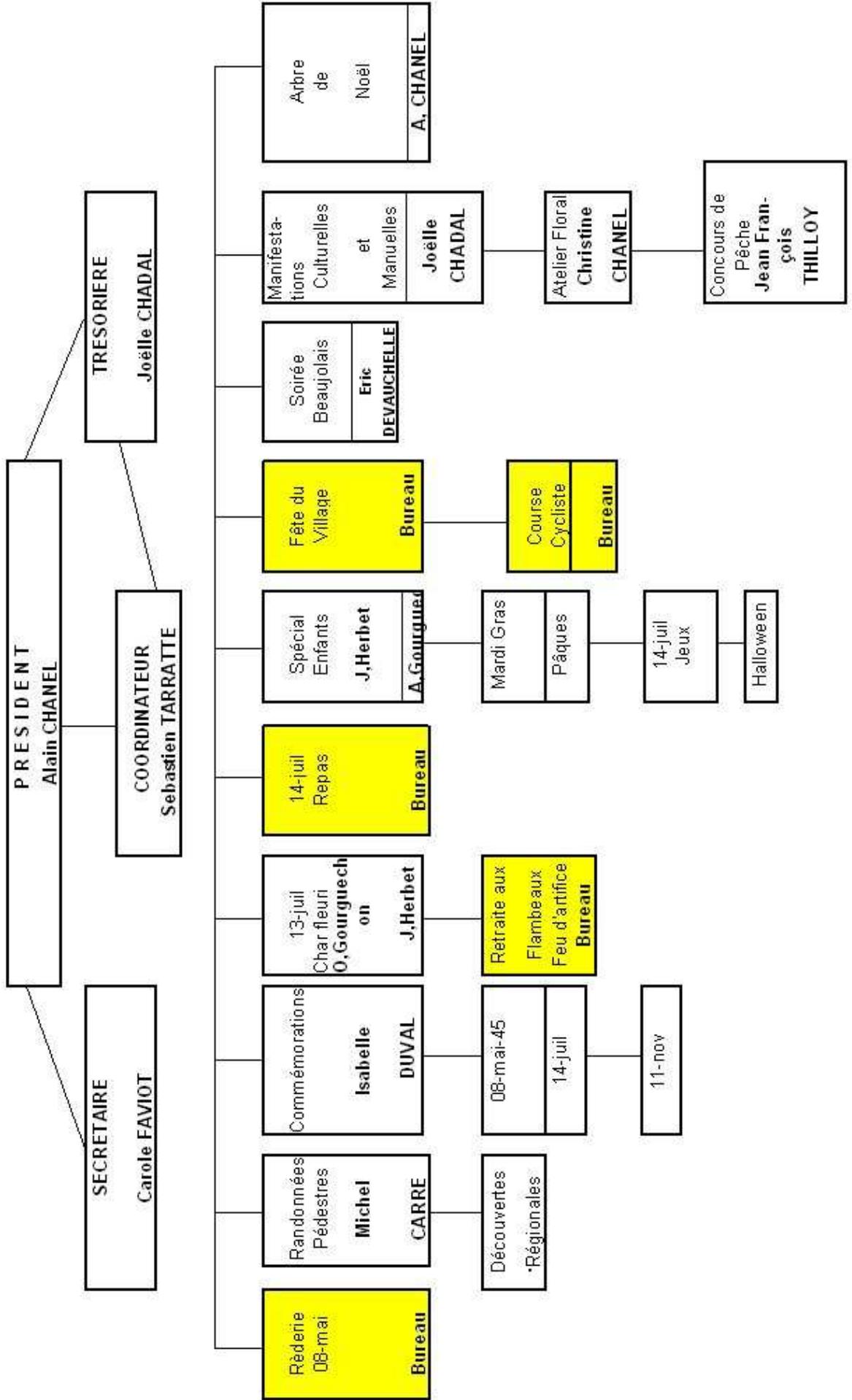
Est dépositaire des clés (Vaux et Frémont)

Alors venez nombreuses et nombreux le 4 Juin 2010 à 20h30, Salle de la mairie pour venir nous rejoindre...

Pour le Comité des fêtes Alain CHANEL



O R G A N I G R A M M E
2010



VAUX en AMIENOIS

Flesselles



Frémont



- Vaux**
- 1 Rue Chavette
 - 2 Rue de l'Atre
 - 3 Rue de l'Epinette
 - 4 Rue des Bosquets
 - 5 Rue des Routieux
 - 6 Rue du Bout de Magnier
 - 7 Rue du Flagard
 - 8 Rue du Pilon
 - 9 Rue Germain Fouquet
 - 10 Rue Guilbert
 - 11 Rue Sainte Anne
- Frémont**
- 12 Rue Anne Flet
 - 13 Rue d'en Haut
 - 14 Rue de Bertangles
 - 15 Rue de la Croix



Lemaire

CONTRÔLE AUTOS
Notre Métier, Votre Sécurité

Amiens Sud | Amiens Rivery | Amiens Hotoie
Rue de Mercey | Rte d'Albert | 1 Allée du Bicetre
03 22 47 25 25 | 03 22 92 80 00 | 03 22 71 00 22

Remise de 10% sur votre contrôle technique sur présentation du tambour



Daniel MARCOURT

Agent Général

4 rue des Francs Mûriers—BP 0332 | Tél. 03 22 92 34 20
80003 AMIENS Cedex 1 | Fax. 03 22 92 19 00
E-mail : d.marcourt@mma.fr

Mr. JARDINAGE

FRENOY MOTOCULTURE

Marques présentes en magasin



MONSIEUR JARDINAGE
750 Route d'Abbeville
80000 AMIENS France
Tél. : 0322541934 - Fax : 0322541954
Email : frenoy-motoculture@wanadoo.fr Siret : 35034514600012

Agence de voyages

JET TOURS, SOLEIL ET NEIGE

Destinations dans le monde entier
Week-ends, Croisières, Séjours, Vols secs
Séminaires, Club du 3ème âge, Groupes

4, rue Allart 80000 Amiens
Tel : 03 22 91 26 06

6 Place Max Lejeune 80100 Abbeville
Tel : 03 22 19 13 44

LOCATION DE ROLLS ROYCE

AVEC CHAUFFEUR



MARIAGE - ANNIVERSAIRE - EVENEMENTIEL

06 11 60 02 42

BOISSONS AMIENOISES

S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins

LIVRAISON A DOMICILE

TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS



Netto

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE*

RD 933 - 80260 FLESSELLES

Ouvert 7 jours/7
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30
Le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h00

03 22 93 47 63

Installation de votre

CUISINE

SALLE DE BAIN

ou de votre PLACARD

Agencement FAVIOT Patrice
Vaux en Amiénois
Tel/Fax : 03.22.40.41.67
Mobile : 06.20.72.71.58